

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PONT-SAINT-PIERRE

### SEANCE DU 27 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à vingt heures trente, le conseil municipal de Pont-Saint-Pierre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme LAVIGNE COURTEUX Valérie, Maire.

Date de convocation : le 17 avril 2026

**Nombre de conseillers en exercice : 15**

**Nombre de conseillers présents : 14**

**Nombre de conseillers votants : 15**

Etaient présents : Mme AUBRIL Katie, Mr HEBERT Philippe, Adjoints ;

Mmes CHEDRU Kristell, GALLIENNE Véronique, VEZIER Lorna, DUHO Christelle, GOURIOU Laura ; Mrs CHEVALIER Romain, OULAL Abdelkader, LETERME Christophe, GODEFROY Marc, DURIEZ René, JOIGNANT Benjamin

Absent : Mr LEVACHER Philippe, Adjoint, qui donne pouvoir à Mme LAVIGNE COURTEUX Valérie

Secrétaire de séance : Mr DURIEZ René

### PLANS TOPOGRAPHIQUES POUR REFLEXION SUR DES TRAVAUX

Mr Philippe Hébert, Adjoint à la voirie, informe le Conseil que, lors de la commission voirie, il est apparu la nécessité de réaliser des relevés topographiques, préalablement à des projets de travaux possibles dans les années à venir.

Le cabinet Agéose, qui fait partie du marché de travaux de la C.D.C.L.A., a fourni des devis.

- Parking de l'école : 900 € T.T.C.
- Enfouissement du réseau électrique de Milton Roy à l'ancien garage Renault : 968,86 € T.T.C.
- Parking de l'Ermitage : 702,73 € T.T.C.
- Parking du centre de secours : 948,01 € T.T.C.
- Trottoir rue des Hautes Rives : 1 158,95 € T.T.C.
- Trottoir rue de la Planquette : 778,76 € T.T.C.
- Trottoir rue de Fontaine-Guérard : 1 196,96 € T.T.C.
- Trottoir Chemin des Andelys : 1 843,28 T.T.C. Mais le relevé topographique déjà effectué par le S.I.E.G.E. 27 lors de l'enfouissement des réseaux pourrait

Envoyé en préfecture le 16/05/2026

Reçu en préfecture le 16/05/2026

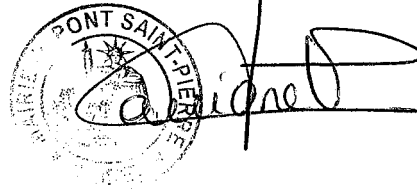
Publié le 16 05 2026

ID : 027-212704704-20260427-103DELIB270426-DE

être récupéré. Et la concertation préalable avec la commune de Douville serait indispensable.

**A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la réalisation de 7 relevés topographiques par le cabinet Agéose pour un montant de 6 714,27 €.**

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
Le Maire – Valérie LAVIGNE COURTEUX**

The image shows a circular official seal of the Municipality of Pont Saint-Pierre. The seal contains the text 'MUNICIPALITE PONT SAINT-PIERRE' and a central emblem. A handwritten signature in black ink is written over the seal, extending to the right.

**103DELIB27042026**